



Appel à propositions – 2017

Le Réseau des Bassins Versants (SOERE labellisé par l'Alliance Allenvi pour la période 2015-2020) fédère les observatoires de recherche de bassins versants du CNRS, de l'INRA, de l'IRD et de l'IRSTEA et des Etablissements d'Enseignements Supérieurs. RBV vise à encourager une approche « zone critique », c'est à dire intégrée ou holistique, utilisant la richesse de nos observatoires et des disciplines qui y sont représentées. Le présent appel à propositions vise à encourager des actions de recherche innovantes entre les observatoires du réseau RBV. Il est ouvert à tout chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche appartenant à l'environnement scientifique des observatoires du réseau RBV (UMR, GIS, fédérations de recherche). Il vise à renforcer la cohésion scientifique du réseau RBV. Il peut en particulier utiliser le parc analytique CRITEX. Ces projets doivent être vus comme initiateurs éventuels de projets CNRS ou ANR. La prise de risque est encouragée. Ils peuvent être expérimentaux, de terrain, de laboratoire, ou théoriques (modélisation). La collaboration entre les disciplines constitue un critère important d'évaluation (hydrologie, météorologie, géophysique, géologie, géochimie, hydrogéologie, pédologie, écologie, agronomie, géobiologie,...).

PROCEDURE D'ÉVALUATION DES PROJETS SOUMIS A RBV

- Les formulaires, adressés à Fatim Hankard (hankard@ipgp.fr), seront examinés et évalués par au moins deux experts. La date limite de dépôt est fixée mardi 31 janvier, minuit. L'évaluation aura lieu au cours de la première quinzaine de février. Les sommes allouées, disponibles début mars, devront impérativement être liquidées cette année. Les projets sont annuels.
- Critères et notes d'évaluation (sur 25)
 - L'implication de plusieurs observatoires de RBV ou d'autres réseaux d'observatoires comme H+ ou les Zones Ateliers (de 0 à 5).
 - L'association de plusieurs disciplines de la Zone critique (de 0 à 5).
 - Le caractère innovant et l'originalité scientifique (de 0 à 5).
 - Le portage ou/et la participation de jeunes chercheurs ou enseignants chercheurs (de 0 à 5).
 - Les perspectives de valorisation à travers le dépôt d'un projet ambitieux auprès d'une agence de financement de la recherche (au-delà du niveau régional : national, européen ou international) (de 0 à 5).

Les demandes budgétaires devront être inférieures ou égales à 5 k€ et ne pas couvrir uniquement des missions.